



## INVITATION PRESSE

### **Présentation du rapport d'activité 2019-2021 de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC)**

**Lundi 11 octobre 2021 à 16h00 - Bercy**

**Virginie Beaumeunier**, directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, et **Marc El Nouchi**, président de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC), tiendront **une conférence de presse lundi 11 octobre 2021 à 16h00 afin de présenter le rapport d'activité 2019-2021 de la CECMC**, en présence de Marie-Paule Benassi, chef d'unité « recours et mise en œuvre du droit des consommateurs » à la Commission européenne.

La médiation de la consommation permet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, au consommateur de faire appel gratuitement à un médiateur de la consommation pour résoudre un litige l'opposant à un professionnel, ce dernier ayant l'obligation de désigner un médiateur de la consommation et d'en informer ses clients.

La CECMC est une commission indépendante chargée d'établir et de mettre à jour la liste des médiateurs de la consommation. Elle a pour rôle d'en évaluer l'activité et d'en contrôler la conformité avec les exigences du code de la consommation relatives à la médiation des litiges de consommation.

A l'occasion de la présentation du rapport d'activité 2019-2021 de la CECMC, un bilan de la mandature en cours et plus globalement du dispositif de la médiation de la consommation après plus de 5 années d'existence sera effectué.

**Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy**  
[presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr) – 01 53 18 33 80

Compte tenu des règles sanitaires, un pass sanitaire sera exigé à l'entrée du ministère.  
Le port du masque sera obligatoire.

**Contact presse** : DGCCRF : 01 44 97 23 91 – [communication@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:communication@dgccrf.finances.gouv.fr)